



R. Colombo

CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS CHIROPTERES

N°13 - JUILLET 2013

Vespère de Savi
© Raphael COLOMBO

SOMMAIRE

* **Le Plan national Actualités-Juillet 2013**
.....2

* **Communication**
.....4

* **Actualités Chiroptères**

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères
.....4

* **Colloques et Rencontres**
.....8



avec :



avec le soutien du :



EDITORIAL

Le Conseil régional est fier de soutenir le plan régional d'actions en faveur des Chiroptères, coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne qui décline, en Champagne-Ardenne, le plan national. Les chauves-souris sont particulièrement emblématiques de notre action en faveur de la biodiversité : il en existe 24 espèces en Champagne-Ardenne.

Mythiques, ce sont pourtant nos voisines, qui à défaut de trouver des habitats naturels, arrivent à s'installer parfois tout près de chez nous. Mystérieuses, les chauves-souris sont un des éléments du foisonnement de la faune de notre territoire que nous ne pourrions pas protéger, sans mieux les connaître.

Conformément à la charte de la biodiversité en Champagne-Ardenne, l'objectif du plan en faveur des Chiroptères est triple : d'abord mieux connaître les populations, leurs gîtes et leurs terrains de chasse, et bien sûr les protéger. Outre les mesures de protection qui peuvent être prises, le meilleur moyen de protéger les chauves-souris, c'est encore de les rendre plus proches et familières en les faisant mieux connaître du grand public. Des écoliers aux habitants qui partagent parfois la même maison qu'une colonie, il faut se donner les moyens de dévoiler les secrets des Chiroptères. Avec une feuille de route assez semblable, le Conseil régional de Champagne-Ardenne finance également une étude sur les chauves-souris au sein du parc de la Montagne de Reims.

Ce plan d'actions ne pourrait être mis en œuvre sans les partenaires de la biodiversité : Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), coordonateur de ce plan, le groupe Chiroptères des Naturalistes de Champagne-Ardenne (NCA), le Regroupement des naturalistes ardennais (RenArd), la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Champagne-Ardenne, le CPIE Pays de Soulaïnes, l'ONF...

Ces organismes et leurs bénévoles contribuent par leurs actions à dépoussiérer les idées reçues sur les chauves-souris, véhiculant peurs et contre-vérités. Ce sont ces idées qu'il faut combattre pour mieux préserver ces colonies, et apprendre à vivre en harmonie avec les Chiroptères.

Jean-Paul Bachy, président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne

Comité de Pilotage

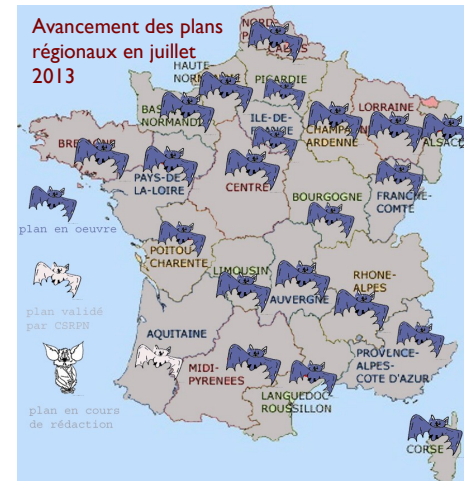
Le 3^{ème} Comité de pilotage du Plan national s'est tenu le 23 mai à Paris. 24 personnes étaient présentes, d'horizons divers (DREAL, experts, Fédération française de Spéléologie, SFEPM, Ministère de la Défense, ONF, CNPF, SER, ONCFS, CNPN). Les perspectives ont été discutées et l'ensemble des membres s'entendent sur une poursuite indispensable du plan national et des plans régionaux. 2014 sera une année transitoire au cours de laquelle seront définies les actions à poursuivre. [Retrouvez la synthèse des actions en 2013 sur :](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Les-26-actions-et-l-etat-d-avancement) <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Les-26-actions-et-l-etat-d-avancement>

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères

Retrouvez les plans régionaux sur :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Carte-de-France>

Les partenariats et les dynamiques régionales engagés doivent se poursuivre et être soutenus, pour la préservation de ces espèces et de leurs habitats.


Fiche action 8 : Améliorer les connaissances sur l'impact des éoliennes et les zones à risques

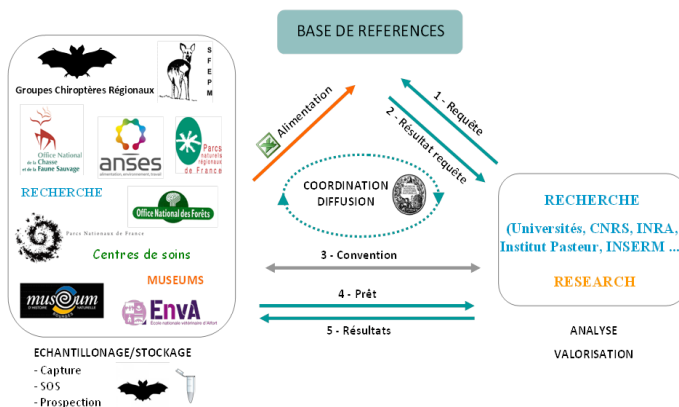
Les protocoles de prédiagnostic, diagnostic et de suivi ont été rédigés par le groupe Chiroptères de la SFEPM et sont consultables sur :

<http://www.sfepm.org/eoliennescs.htm>

Un groupe de travail national regroupant, MEDDE, SFEPM, LPO, PNA Chiroptères et syndicats éoliens, s'est réuni à trois reprises pour proposer une circulaire encadrant les mesures de protection de la faune lors de l'implantation et de l'exploitation des éoliennes.

Fiche action 16 : Organiser la gestion des opérations et des données concernant le marquage et la collecte de matériel biologique à usage scientifique

La gestion des opérations et des données concernant les prélèvements biologiques sur les Chiroptères se met en place à l'échelle nationale. La coordination de ces activités permettra de dresser un inventaire de tous les prélèvements déjà effectués et stockés en France ou à l'étranger et facilitera les échanges de matériel et d'information entre les chiroptérologues présents sur le terrain et les organismes de recherche. Ainsi, les échantillons récoltés seront mieux valorisés, et la diffusion des résultats au sein du réseau sera systématique.



En 2013, la base de références des échantillons biologiques sera alimentée. Si vous disposez d'échantillons ou de cadavres ou si vous êtes sollicités pour des demandes de prélèvements, merci d'informer [Julie Marmet au MNHN, jmarmet@mnhn.fr](mailto:jmarmet@mnhn.fr) qui centralisera les informations et vous proposera un protocole d'échange.

Fiche action 18 : Organiser un système centralisé de ressources bibliographiques et techniques se greffant sur une base de données préexistante

Le "fonds Chauves-souris" de la bibliothèque du Muséum de Bourges continue de s'accroître. En 2012, plus de 200 nouveaux documents y ont été intégrés, dont 100 concernant les régions françaises. La bibliographie nationale sur les chauves-souris est réactualisée en permanence en fonction de ces arrivées et des publications signalées par ailleurs. Elle est consultable sur :

<http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-centre-de-documentation-80.html>

Les contributions de différentes origines notamment des groupes régionaux de Corse, Provence, Midi-Pyrénées, Champagne-Ardenne, Lorraine... ont permis de compléter la liste. N'hésitez pas à transmettre tout document ou référence. Les fichiers .pdf (de plus en plus demandés !) sont les bienvenus, avec autorisation de diffusion.

Le Centre de documentation du muséum est régulièrement consulté pour des demandes relatives au "fonds Chauves-souris", que ce soit par les chiroptérologues du réseau, des étudiants, des enseignants, des scolaires ou des curieux et fait tout son possible pour répondre au mieux à ces diverses sollicitations.

Pour plus de détails sur le "fonds Chauves-souris", rendez-vous sur :

<http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-centre-de-documentation-46.html>.

Pour toute demande : museum-documentation@ville-bourges.fr

Fiche action 19 : Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des Chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture

La formation à la pratique de la capture est à présent opérationnelle. Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà des connaissances en chiroptérologie et qui souhaitent développer des compétences supplémentaires pour mener des captures en autonomie.

Pour les personnes souhaitant se former à la capture, la première étape est de contacter un formateur (via : jmarmet@mnhn.fr). Il s'entretiendra avec vous pour s'assurer que vous avez suffisamment d'expérience pour commencer la formation. Il vous remettra le carnet de formation et vous demandera de signer la charte de déontologie et la note d'engagement vis-à-vis des risques sanitaires. En parallèle, il vous sera demandé de participer au stage théorique d'initiation (cadre scientifique, technique, déontologique et sanitaire), régional ou inter-régional, co-organisé par le Groupe Chiroptères régional et le MNHN. Une fois la formation théorique et pratique achevée (carnet entièrement validé et stage accompli), il vous sera demandé d'effectuer un stage de validation des compétences (premiers stages fin 2014). A l'issue de la formation, vous disposerez d'une habilitation à la capture à joindre à votre demande de dérogation (CERFA 13616-01). La capture étant une technique complexe et à risques, un minimum de deux ans de formation est requis.

Pour les personnes expérimentées, c'est-à-dire celles qui ont eu une dérogation de capture valable au cours des cinq dernières années, il est demandé de participer au stage théorique. Au cours de celui-ci, vous pourrez prendre connaissance de la ligne de conduite fixée, concernant les aspects pédagogiques, déontologiques et techniques, notamment pour la hiérarchisation des critères et des mesures. A l'issue du stage, vous disposerez d'une habilitation à joindre à votre prochaine demande de dérogation.

Notez que l'habilitation à la capture ne remplace pas la dérogation, elle permet de justifier que vous êtes apte à pratiquer la capture de manière autonome.

Prochainement, la première version du *cahier technique pour l'identification des Chiroptères en main et le relevé des données* sera mise à disposition ainsi qu'un site internet pour que vous puissiez disposer de toutes les informations en lien avec la formation et la pratique de la capture.

Contact : Julie Marmet, MNHN, jmarmet@mnhn.fr

Communication

Timbres « Chauves-souris », émission nationale le 19 avril 2013

Grâce à un partenariat avec Phil@poste dans le cadre du Plan, une émission philatélique est dédiée aux chauves-souris. Elle comporte un bloc de 4 timbres à l'effigie du Murin de Natterer, de l'Oreillard montagnard, du Grand rhinolophe et de la Roussette de Mayotte. Le timbre « Grand rhinolophe » à 0.58€ est disponible en feuilles, pour une utilisation dans les envois courants. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre bureau de Poste pour vous les procurer et envoyer vos courriers sous le thème des chauves-souris.



ATLAS DES CHAUVES-SOURIS
de Rhône-Alpes

BOURNAIS EN SOUSCRIPTION BOURNAIS AU 31 AVRIL 2013



Atlas des chauves-souris de Rhône-Alpes en souscription

Le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes est heureux de vous annoncer le lancement de la souscription de l'atlas des chauves-souris de Rhône-Alpes (jusqu'au 31/08/2013).

Vous trouverez toutes les informations concernant cet ouvrage et les conditions de vente sur <http://rhone-alpes.lpo.fr>

Actualités Chiroptères

Dans les régions

Les Rencontres Chiroptères **Grand Sud** ont eu lieu à Penne (Midi-Pyrénées) les 23 et 24 mars 2013. Plus de 100 personnes se sont réunies pour des conférences aux thématiques variées (études de radiopistage, aménagements sur les infrastructures, nouvelles espèces et données historiques, partenariat avec la DRAC ...). Quatre ateliers thématiques ont été organisés sur la stratégie d'inventaire en forêt, la détermination des ultrasons d'espèces difficiles à identifier, les infrastructures et les projets communs futurs. De ces ateliers ont découlé des pistes d'actions, telles que la volonté de créer un cahier des charges pour les études initiales sur les routes, ou la perspective d'un nouveau LIFE pour le Grand Sud. Une réussite pour ces Rencontres toujours aussi conviviales! Les prochaines, en 2015, seront en Corse!



Retour sur les rencontres Chiroptères inter-régionales

Les Rencontres Chiroptères **Grand Est** ont accueilli 55 participants les 6 et 7 avril 2013 à la maison de Courcelles (Champagne-Ardenne). Toutes les régions ont été représentées lors de 10 conférences, 1 atelier et 6 posters qui ont traité de l'étude des terrains de chasse aux retours d'expérience des SOS. L'ensemble des supports et des résumés des conférences sont disponibles [ici](https://drive.google.com/folderview?id=0BzN4Kuh1su3QXyIVd2xxQVA5aFk&usp=sharing) : <https://drive.google.com/folderview?id=0BzN4Kuh1su3QXyIVd2xxQVA5aFk&usp=sharing>

Organisées par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, en collaboration avec les Naturalistes de Champagne-Ardenne (NCA), ces rencontres ont bénéficié du soutien de la région Champagne-Ardenne et de la DREAL Champagne-Ardenne.

Contact : Catherine Mann, cmann@cen-champagne-ardenne.org
<http://chiropteres-champagne-ardenne.org/>



Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

CHAMPAGNE-ARDENNE : Bilan des outils de communication créés dans le cadre du plan régional d'actions

Plusieurs outils de communication sur le thème des chauves-souris ont été créés en Champagne-Ardenne fin 2012, par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, avec l'aide de différents partenaires (Groupe Chiroptères régional, Ligue de l'Enseignement de l'Aube...). Ils ont pu être financés dans le cadre du plan régional d'actions en faveur des chauves-souris, par la DREAL, la Région Champagne-Ardenne et l'Europe (FEDER).

Pour la sensibilisation du grand public :



- Une plaquette « Chauves-souris de Champagne-Ardenne » peut désormais être distribuée pour présenter quelques espèces, les actions en région, l'écologie et la biologie des chauves-souris

Plaquette

- Un diaporama Power Point régional est disponible auprès du Conservatoire pour toute structure ou personne souhaitant animer des conférences sur les chauves-souris (lors de la Nuit internationale de la Chauve-souris par exemple) ;
- Pour rappel, depuis 2011, un site Internet donne des informations, des conseils et les contacts en Champagne-Ardenne pour les « SOS chauves-souris ». Il est consultable à cette adresse : www.chiropteres-champagne-ardenne.org

Pour les collectivités, services de l'Etat, professionnels et particuliers :

- Un guide technique sur quatre thématiques (bâtiments, ponts, routes et forêts) permet d'informer de manière générale sur l'écologie et la biologie des chauves-souris, les principales interactions avec les activités humaines et quelques conseils pour leur préservation.

Pour la sensibilisation des enfants et scolaires :

- Une exposition a été créée par le CENCA et la Ligue de l'Enseignement de l'Aube, avec l'aide de différents partenaires. Celle-ci est composée de cinq panneaux d'information et de jeux ludiques pour les enfants. Deux exemplaires de cette exposition sont disponibles : une pour l'Aube et la Haute-Marne et une pour les Ardennes et la Marne.
- Des affiches-cadeaux ont été créées pour les classes ayant été sensibilisées au thème des chauves-souris.



Affiche-cadeau

Plus d'informations auprès de Claire Parise : cparise@cen-champagne-ardenne.org

Actualités Chiroptères

Dans les régions

LIMOUSIN : Chiroptères et monument historique

Situées en Corrèze, les Tours de Merle s'élèvent sur un éperon rocheux abrupt autour duquel coule la Maronne, un affluent de la Dordogne. Cette impressionnante forteresse du XII^{ème} siècle, classée monument historique, servait de poste frontière entre le Duché d'Aquitaine et le Comté d'Auvergne. La présence dans les diverses tours de plusieurs



© CEN Limousin

espèces remarquables de Chiroptères : Grand murin, Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Petit rhinolophe et Barbastelle d'Europe, réparties en plusieurs colonies de reproduction, a été mise en évidence par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) dès les années 1980. Elles représentent un enjeu important sur ce site qui fait l'objet d'une mise en valeur par la commune de Saint-Geniez-ô-Merle, propriétaire. C'est pour concilier développement touristique et protection des chauves souris que le Conservatoire d'espaces

naturels de Limousin et la commune ont signé dès juin 2000 une convention qui a permis des aménagements tels que la pose de faux plafonds ou l'amélioration de l'étanchéité des cheminées qui accueillent des colonies. Une exposition présentant les Chiroptères a été réalisée et le site fait l'objet chaque année d'une « nuit de la chauve-souris ».

Mais la protection de ces espèces commandait de s'intéresser aussi aux boisements qui entourent les ruines et qui constituent des terrains de chasse privilégiés. C'est pourquoi 16ha ont été achetés en 2010. Des conventions de gestion sont en projet avec deux propriétaires forestiers et des négociations pour l'achat de 60 ha de bois sont très avancées grâce à la collaboration de la SAFER Marche Limousin.

Plus d'informations sur : <http://www.conservatoirelimousin.com/la-liste-des-sites/site/39-gite-a-chiropteres-des-tours-de-merle.html>

BRETAGNE et PAYS DE LA LOIRE : ouvrages d'art et travaux de rénovation

Une convention de partenariat a été signée entre le Groupe Mammalogique Breton et le département de Loire-Atlantique permettant la sauvegarde des Chiroptères lors de travaux à réaliser sur les ouvrages d'art. Cette convention, financée par le service Ouvrage d'arts, a pour objet de fixer les modalités d'intervention du Groupe Mammalogique Breton (mise à disposition de ses compétences d'expertise technique) pour la protection des Chiroptères et de leurs habitats lors de travaux de rénovation. Depuis 2011, avec l'aide précieuse des bénévoles du Groupe Naturaliste de Loire Atlantique, une centaine d'ouvrages soumis à travaux de rénovation pouvant avoir un fort impact sur les Chiroptères ont été expertisés, une trentaine accueillant des chauves-souris ou proposant des potentialités d'accueil. Cette convention devrait prochainement être mise en œuvre dans les départements bretons. Ce type de convention est en cours d'évolution afin d'intégrer un diagnostic de franchissement et d'éventuelles mises en place de passages adaptés pour la Loutre d'Europe (lien avec le PNA Loutre).



Elle est consultable sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Fiche-action-No6-a-12>

Contact : Thomas LE CAMPION, thomas.le-campion@gmb.asso.fr
et Nicolas CHENAVAL, nicolas.chenaval@gmb.asso.fr

Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

PAYS DE LA LOIRE : Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire

Depuis trois ans, dans le cadre du plan régional d'actions en faveur des chauves-souris en Pays de la Loire, le Groupe Mammalogique Breton et la LPO Anjou ont travaillé à la mise en protection par APPB de 15 gîtes importants pour les chauves-souris en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. Ces actions ont été menées de concert avec plusieurs structures naturalistes locales.

Suite à un long travail de sensibilisation et de communication avec maires, élus municipaux et propriétaires, les ayants-droits concernés, principalement des communes, ont donné un avis positif de classement de leur édifice. Après une validation à l'unanimité des deux Commissions Départementales des Sites et des Paysages, les Préfets ont donc signé 15 APPB au total entre janvier 2012 et mars 2013, 7 en Loire-Atlantique concernant des combles d'édifices publics et 8 en Maine-et-Loire avec 4 églises et 4 souterrains. L'ensemble de ces APPB permet la protection de ces gîtes par une meilleure prise en compte réglementaire.

Ces 15 APPB protègent au final sur ces deux seuls départements 10 colonies de mise bas de Grands murins dans des combles d'église, une colonie de Murins à oreilles échancrées dans un château communal (*photo ci-contre*), deux sites hypogés d'importance régionale (dont un avec reproduction de Grand rhinolophe et Murin à oreilles échancrées) et deux sites hypogés d'importance nationale (dont un avec reproduction de Grand rhinolophe).



©Nicolas Chenaival

La même démarche est aujourd'hui engagée sur d'autres sites dans les départements de Pays de la Loire.

Plus d'informations auprès de Benjamin Même Lafond : saumur@lpo.fr et **Nicolas Chenaival :** nicolas.chenaival@gmb.asso.fr

PICARDIE : bilan de 20 ans de préservation des chauves-souris

L'une des principales actions entreprises par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est la préservation directe des sites à fort enjeu pour l'hibernation et la reproduction des chauves-souris. Dès 1993, les premières cavités d'hibernation de chauves-souris ont été fermées pour éviter leur dérangement. Autre action du Conservatoire : la préservation et l'aménagement de sites accueillant des colonies de chauves-souris. Chaque hiver, une campagne de prospection des sites d'hibernation permet de recenser les évolutions des populations des différentes espèces présentes.

Depuis 20 ans, une forte collaboration existe avec d'autres structures (Office National des Forêts, Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France, Picardie Nature qui est la structure en charge du plan d'action régional) qui se sont jointes à ces actions de préservation des sites à Chiroptères.

Contact : <http://www.conservatoirepicardie.org/>

Colloques et Rencontres

17^{ème} Nuit internationale de la chauve-souris — le 24 août 2013 en France

A partir de cette année, vous pouvez enregistrer directement vos animations en ligne sur le tout nouveau site internet dédié à cette Nuit de la chauve-souris : <http://www.sfepm.org/NuitChauveSouris/index.htm> et y consulter les événements, gratuits et nombreux.



5^{ème} Jour de la Nuit - le samedi 12 octobre 2013.



Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Vous pouvez inscrire vos animations sur le site internet :

<http://www.jourdelanuit.fr/>

Au programme : balades nocturnes ; observations des étoiles ; sorties nature et extinctions des lumières.

36^{ème} Colloque francophone de mammalogie — du 18 au 20 octobre 2013 à Toulouse

Le colloque national de la SFEPM aura lieu à Toulouse durant trois jours. A l'initiative du groupe mammifères de Nature Midi-Pyrénées, il aura pour thématique « *Climat, paysages, perceptions : les Mammifères sauvages face aux changements globaux* ».

Plus d'informations sur : <http://www.sfepm.org/>



Rencontres Chiroptères inter-régionales :

Ces rendez-vous biennaux permettent aux chiroptérologues d'échanger sur différentes thématiques durant deux journées. Elles sont ouvertes à tous.

* **Grand Ouest** : les 9 et 10 novembre 2013 à Tailleville dans le Calvados

Plus d'informations à venir sur : <http://www.gmn.asso.fr/>

Le 8^{ème} séminaire des Conservatoires d'espaces naturels - du 6 au 10 novembre 2013 à Beaune.

La « famille » Conservatoires d'espaces naturels se retrouve en Bourgogne pour construire l'avenir lors du 8^{ème} séminaire autour du thème central « Les Conservatoires de demain, des stratégies à l'action ». Cet événement marque un temps fort pour les Conservatoires en permettant à la fois de développer la culture du réseau et de mener des réflexions collectives sur des préoccupations partagées.

Plus d'informations sur : <http://reseau-cen.org/>

N'hésitez pas à adresser à tout moment articles et informations que vous souhaiteriez faire partager au réseau. Vos photos et dessins sont également les bienvenus pour illustrer ce bulletin. En vous remerciant par avance de votre participation future...

Plan National d'Actions Chiroptères

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 81 78 64 - www.plan-actions-chiropteres.fr

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@reseau-cen.org

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFEPM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)